









Bilan annuel de l'animation du DocOb du site Natura 2000 FR 1112003 – Boucles de la Marne Année 2021



Photographie en page de couverture de gauche à droite et du haut vers le bas :

Carrière GSM de Luzancy @ AEV, S. Coste-Durieux, 2019

Parc du Pâtis à Meaux © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

Marais de Lesches © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

Réserve naturelle régional du Grand Voyeux © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

Octobre 2021

SOMMAIRE

1	Pré	ambule	з
	1.1	Le DocOb et le site Natura 2000	3
	1.2	L'animation	3
	1.3	Rappel des enjeux et objectifs du DocOb	3
	1.4	Missions de la structure animatrice	11
2	Con	ttribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats	i11
	2.1	Animation des contrats Natura 2000	11
	2.2	Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique	15
	2.3	Animation de la charte Natura 2000	15
3	Éva	luation des incidences des projets	15
4	Sui	vis scientifiques et techniques	16
5	Pro	jet d'extension du site Natura 2000	19
6	Act	ualisation du DocOb	20
7	Info	ormation, communication, sensibilisation	21
	7.1	Création et mise à jour d'outils de communication	21
	7.2	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	21
	7.3	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	21
	7-4	Propriétés régionales en périmètre Natura 2000	21
8	Veil	lle à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	22
9	Ges	tion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	23
	9.1	Organisation de la gouvernance du site	23
	9.1.a	Organisation des réunions du comité de pilotage	23
	9.1.b	Réunions ou rencontres avec les services de l'État	23
	9.2	Gestion administrative et financière	23
10	Syn	thèse	24

1 Préambule

Ce document de synthèse a été réalisé grâce à la trame élaborée par l'ATEN pour la rédaction des bilans annuels d'animation sur les sites Natura 2000.

1.1 Le DocOb et le site Natura 2000

Le Document d'objectifs (DocOb) porte sur la Zone de protection spéciale (Directive Oiseaux) FR1112003 des « Boucles de la Marne ». Le DocOb a été validé par l'arrêté préfectoral du 27/11/2010 et l'animation a débuté le 14/01/2011 après la réunion du Comité de pilotage (Copil) pour la désignation de la structure animatrice.

1.2 L'animation

Pour la première période d'animation de 3 ans, l'animation du DocOb était portée par la Région Ile-de-France qui a désigné l'Agence des espaces verts (AEV) comme structure animatrice. En effet la convention d'objectifs et de moyens entre la Région et l'AEV précise : « lorsque la Région est désignée structure porteuse de l'animation par le comité de pilotage Natura 2000, elle en délègue l'animation à l'Agence » (CP 16-157).

Le Copil a été présidé par Madame Geneviève Wortham, Conseillère régionale, jusqu'en 2015.

L'AEV et Mme Wortham ont été maintenues dans leurs fonctions lors du renouvellement de l'animation qui a eu lieu à la réunion du Copil du 28 mai 2015 ; cependant, suite aux élections régionales de décembre 2015, Madame Wortham a perdu son siège de conseillère régionale.

Par courrier du 8 septembre 2017 adressé au Préfet de Seine-et-Marne, la Région Île-de-France a présenté sa candidature en tant que structure porteuse pour la mise en œuvre du DocOb sur le site Natura 2000 des Boucles de la Marne.

Par l'arrêté n° 17-142 du 5 septembre 2017, la Présidente de la Région Île-de-France a désigné Monsieur Benoit Chevron, Conseiller régional, pour la représenter au Comité de pilotage du site Natura 2000.

Le sous-préfet de Meaux a transmis la candidature de la Région Île-de-France aux représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements membres du Copil par courrier du 25 septembre 2017. En l'absence d'autres candidatures au 1^{er} janvier 2018, Monsieur Chevron a été désigné comme Président du comité de pilotage et la Région Île de France maintenue dans ses fonctions de structure porteuse pour les trois années suivantes.

Un comité de pilotage restreint organisé par la DDT le 20 mai 2021 a permis de renouveler le président du COPIL, Monsieur Benoît Chevron et l'AEV en tant que structure porteuse dans leurs fonctions

L'animatrice Natura 2000 à l'AEV est Fanny Guez depuis juin 2020. Elle consacre 40% de son temps à l'animation du DocOb « Boucles de la Marne ». Le temps d'animation restant est réparti sur deux autres sites Natura 2000 animés par l'AEV :

- ZPS FR1112012 des « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny » (40%),
- ZSC FR 1100819 du « Bois de Vaires-sur-Marne » (20%).

Le présent bilan reprend les activités menées de janvier à décembre 2020, neuvième année d'animation pour ce site.

1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DocOb

Les enjeux écologiques ayant justifié la désignation du site portent sur l'état de conservation des espèces de la directive « Oiseaux » identifiées lors des relevés réalisés pour l'élaboration du DocOb. Le **Tableau 1** reprend les différentes espèces et hiérarchise les enjeux de conservation associés.

Au moment de la désignation du site, 11 espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux étaient répertoriées au sein du périmètre.

Depuis 2010, deux autres espèces d'intérêt communautaire ont été répertoriées comme nicheuses certaines ou probables au sein de la ZPS, le Pic mar et le Busard des roseaux. Trois autres espèces, le Héron pourpré, le Busard Saint-Martin et le Hibou des marais, ont également été jugées comme prioritaire par des ornithologues locaux.

Les objectifs de développement durable du DocOb ont été déclinés par grands types de milieux (agricoles, forestiers, zones humides, ouverts non agricoles) et sont rappelés dans le **Tableau 2.**

Une nouvelle fiche mesure, validée en Comité de pilotage, le 28 juin 2018 a été ajoutée (cf. document en annexes). Il s'agit d'une mesure (Mo-5) permettant la mise en place de chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable.

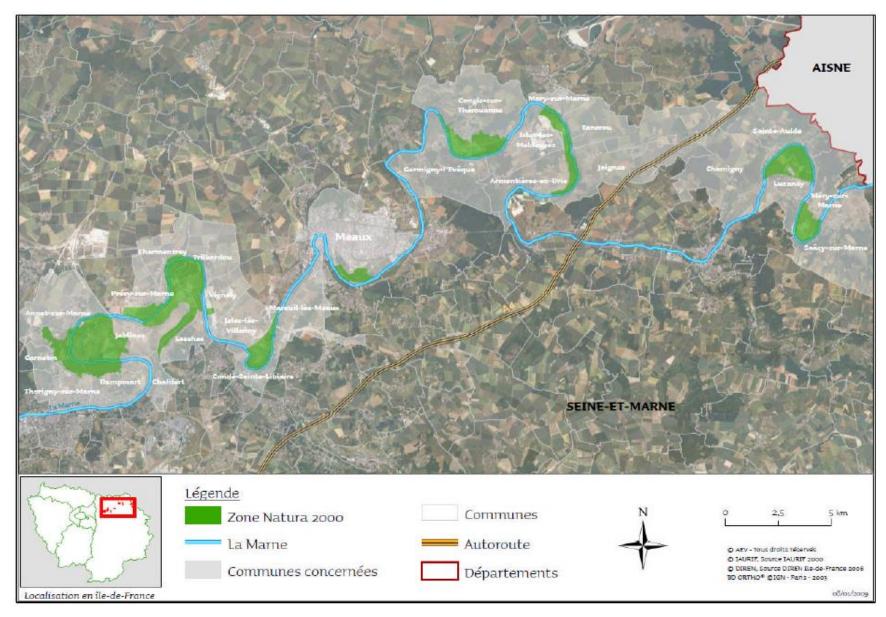


Figure 1 : Localisation et limites de la ZPS

Tableau 1 : Espèces et Habitat à l'origine de la désignation du site, et hiérarchisation des enjeux

Espèce	Commentaire	Enjeu de conservation	Remarque
Blongios nain	Valeur patrimoniale très forte ; espèce rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs, quasi-menacée en France.	Fort	Régression prévisible à long terme en l'absence de gestion favorable des
(5-10 couples)	Risque assez fort ; population faible et localisée mais stable, menacée par l'évolution naturelle des roselières (atterrissement et boisement).		habitats de nidification (roselière).
Butor étoilé (5-10 hivernants)	Valeur patrimoniale très forte ; espèce hivernante rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs, rare en France. Disparu récemment de l'Île-de-France en tant que nicheur. Risque assez fort ; population faible et localisée, menacée par l'évolution naturelle des roselières.	Fort	Régression prévisible à long terme en l'absence de gestion favorable des habitats d'hivernage (roselière).
Gorgebleue à miroir	Valeur patrimoniale forte ; espèce très rare et localisée presque exclusivement dans les boucles de la Marne en Île-de-France. En phase d'expansion rapide, non menacée en France. Risque assez fort ; population faible mais en augmentation, dépendante de milieux de transition à entretenir	Fort	Espèce en expansion mais seule population francilienne et risque de
(10-12 couples)	ou à créer régulièrement.		régression des habitats à long terme.
Mouette mélanocéphale (15-28 couples)	 Valeur patrimoniale assez forte; espèce assez rare et localisée en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France. Risque fort; population faible menacée par l'évolution de la végétation des îlots et par le dérangement par le public. Habitat de reproduction faiblement représenté dépendant des mesures de gestion actuellement mises 	Fort	Disparition prévisible en l'absence de gestion des milieux favorables (îlots à faible recouvrement végétal).
Œdicnème	en œuvre. Valeur patrimoniale forte ; espèce assez rare et relativement localisée en Île-de-France, quasi-menacée en		Régression prévisible si des mesures de
criard (12 couples)	France. Risque fort ; espèce actuellement bien représentée dans la ZPS mais menacée par la fermeture des milieux pionniers des carrières.	- Fort	conservation et de gestion ne sont pas mises en œuvre (pelouses et friches pionnières).
Sterne pierregarin (13-25 couples)	Valeur patrimoniale assez forte ; espèce assez rare et localisée en Île-de-France mais non menacée en France. Risque fort ; population faible, menacée par le dérangement par le public et l'évolution de la végétation sur les îlots. Habitat de reproduction faiblement représenté dépendant des mesures de gestion actuellement mises en œuvre.	Fort	Disparition prévisible en l'absence de gestion des milieux favorables (îlots dénudés).
Pie-grièche écorcheur (o-5 couples)	Valeur patrimoniale assez forte ; espèce assez rare en Île-de-France et non menacée en France. Risque assez fort ; population faible et localisée, aux effectifs fluctuants. Habitats menacés par l'évolution des milieux semi-ouverts en boisements.	Assez fort	Risque de régression à long terme en l'absence de gestion des milieux favorables (friches piquetées et haies arbustives).
Milan noir (4 couples)	Valeur patrimoniale forte; espèce rare en Île-de-France localisée à quelques sites et en limite d'aire de répartition, mais en augmentation dans la région et non menacée en France. Risque assez fort; population faible mais en augmentation, dépendant en partie des activités humaines pour son alimentation, menacée à terme par la fermeture des centres de stockage des déchets.	- Assez fort	Espèce en partie dépendante du maintien d'activités de stockage de déchets. Habitats de reproduction non menacés.
Martin-pêcheur d'Europe (5-13 couples)	Valeur patrimoniale moyenne ; espèce assez rare en Île-de-France mais régulièrement répartie, non menacée en France. Risque faible ; les berges abruptes sont peu menacées dans leur globalité.	Faible	Populations non dépendantes de mesures de conservation particulières.

Espèce	Commentaire	Enjeu de conservation	Remarque		
Pic noir	Valeur patrimoniale moyenne ; espèce assez rare et bien répartie en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France.	Faible	Populations non dépendantes de mesures de conservation particulières.		
(1-2 couples)	Risque faible ; population marginale aux habitats peu représentés dans la ZPS et non menacés actuellement.		mesures de conservation particulière		
Bondrée	Valeur patrimoniale moyenne ; espèce assez rare dans la région et non menacée en France.		Population anecdotique non		
apivore	Risque faible ; l'espèce est présente de manière anecdotique dans la ZPS et sa reproduction est incertaine. Les	Faible	dépendante de mesures de		
(o-2 couples)	risques d'altération de ses habitats de reproduction sont faibles.		conservation particulières.		

D'après : LELAURE B. et al, 2010 – Document d'objectifs du site Natura 2000 FR1112003 « Boucles de la Marne ». Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, PARIS, 2010. p148

Tableau 2 : Objectifs de développement durable sur le site

Type de milieux	Objectifs de développement	Actions¹		
	OBJECTIF 1 Protéger les espaces naturels et agricoles dans une logique de maintien des corridors écologiques An		Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_1
	Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire		Anim_1	
Tous les	OBJECTIF 3 Communiquer sur Natura 2000 et developper l'éducation à l'environnement aupres du grand public		Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_2
milieux	OBJECTIF 4	Assurer la prise en compte des espèces d'intérêt communautaire lors de l'exploitation des granulats et dans l'ensemble des activités industrielles (CET, ISDI)	Anim_3	
	Accompagner le développement d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement et A		Anim_4 Anim_6	Freq_1 Freq_2 Freq_3
	OBJECTIF 6	Assurer le suivi scientifique de l'avifaune		
	OBJECTIF 7	Améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement	Anim_Agri Anim_Forêt	Anim_ZH Anim_MO

Type de milieux	Objectif 8	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux	Maintenir ou développer des pratiques agricoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt	Developper une agriculture econome en intrants et reduire l'utilisation des produits phytosanitaires	Anim_Agri Agri_3 à 9 Charte
agricoles	communautaire sans compromettre la viabilité économique des exploitations agricoles	✓ Maintenir voire développer le maillage en éléments fixes du paysage et l'entretenir de manière adaptée	Agri_1 Agri_2 Charte

¹ Anim = Animation ; ZH = Zones humides ; MO = Milieux ouverts

✓		Maintenir voire développer les couverts herbacés (jachères, prairies, bandes enherbées) et les gérer de manière extensive	Agri_3 à 7 Charte
✓	/	Maintenir un assolement diversifié comprenant des cultures favorables à	Anim_Agri
		l'Œdicnème criard	Agri₋8
	/	Lutter contre l'embroussaillement des milieux ouverts	Agri_9

Type de milieux	Objectif 9	Sou	us-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions ²
	Maintenir ou développer des pratiques sylvicoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité	√	Promouvoir une sylviculture durable et économe en intrants sans recours aux produits phytosanitaires	Anim_forêt Charte
l torestiers		•	Améliorer la structure des peuplements forestiers pour les rendre plus favorables aux espèces d'intérêt communautaire	Forêt_1 Charte
boisements alluviaux	communautaire sans compromettre la viabilité économique de l'exploitation forstière et les activités de loisirs		Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq_1 Freq_2 Freq_3 Charte

Type milieux	de	Objectif 9	So	us-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
				Lutter contre les sources de pollution des eaux	Anim_ZH Charte
Miliew			✓	Maintenir ou développer une végétation rivulaire favorable aux oiseaux d'intérêt communautaire	ZH_1 Charte
Humid (cours	es	Maintenir ou développer des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt		Assurer le bon fonctionnement hydraulique des zones humides	ZH_2
d'eau, plans d	'eau	communautaire inféodées aux milieux humides sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	-	Maintenir ou créer des sites de nidification pour les espèces d'intérêt	ZH_1 ZH_3 ZH_4
berges)		- y	✓	Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq_1 Freq_2 Freq_3 Charte

² Freq = fréquentation

Type milieu	de x	Objectif 10	Sot	us-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions	
			✓	Développer une gestion des milieux ouverts économe en intrants en limitant	Anim_MO	
Milieu	ıx			l'usage des produits phytosanitaires	Charte	
ouver agrico (pelou	oles	Maintenir voire développer les milieux ouverts et mettre en place des pratiques de gestion favorisant la	✓	Lutter contre l'embroussaillement et entretenir voire restaurer une mosaïque d'habitats comprenant des milieux ouverts (pelouses, landes, fruticées)	MO ₋₁ MO ₋₂	
landes fruticé		conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre les activités	✓	Créer ou maintenir les éléments fixes du paysage (haies, ripisylves)	MO ₋₃ Charte	
friches végéta rases.	ations	conomiques et de loisirs qui s'y déroulent		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public		

1.4 Missions de la structure animatrice

Le rôle de l'AEV dans l'animation du DocOb du site des Boucles de la Marne s'articule autour des missions suivantes :

- Impulsion et aide à la mise en œuvre d'actions visant à la restauration et la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire à l'origine de la désignation du site,
- Apport de conseils et d'expertise dans le cadre des évaluations des incidences,
- Récupération, synthèse et interprétation de données visant au suivi scientifique des espèces et habitats à l'origine de la désignation du site,
- Information, communication et sensibilisation,
- Participation à la cohérence des politiques publiques,
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

La suite de ce bilan est structurée selon les missions ci-dessus, et se propose de détailler les réalisations de l'année 2021.

2 Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats.

Certains outils développés par Natura 2000 ont pour but direct de maintenir ou restaurer un bon état de conservation des habitats des espèces-cibles de la ZPS. Il s'agit de la signature des contrats Natura 2000, de l'engagement des agriculteurs dans des mesures agro-environnementales climatiques (MAEC), de la charte, et de l'application du régime des évaluations des incidences Natura 2000 (EIN). Les paragraphes suivants se proposent d'expliciter les actions d'animations que l'AEV a mise en place pour faire jouer ces leviers.

2.1 Animation des contrats Natura 2000

2021 était une année de transition avant la nouvelle PAC et ainsi la sixième année où la contractualisation a été possible pour la nouvelle programmation du FEADER sur la période 2014-2020. Il y a eu un nouveau contrat signé en 2021 par un propriétaire privé sur Mery sur Marne.

La chargée de mission Natura 2000 a accompagné le porteur de projet dans la constitution du dossier.

Contrats en cours :

- Signature d'un nouveau contrat à Mery-sur-Marne

Une convention relative à l'attribution d'une subvention pour l'entretien de ripisylve et des milieux ouverts à Méry-sur-Marne a été signée en 2021 entre l'Etat et le FEADER et un propriétaire privé pour la période 2020 – 2024.

L'objectif est d'entretenir l'ouverture des milieux et le développement de roselières. Rouvrir les milieux, par le pâturage et le broyage de la végétation, va permettre de favoriser les espèces se nourrissant au sol, en particulier la Bondrée apivore et l'Œdicnème criard.

Intervenir sur la ripisylve doit permettre de favoriser les espèces de berges, en particulier le Martin-pêcheur d'Europe et le Blongios nain.

Le coût du projet est le suivant :

- Restauration et entretien de la végétation des berges de la Marne : 15 250 € HT ;
- Gestion par fauche des milieux ouverts : 8 100 € HT.

– Suivi du contrat Réserve naturelle régionale (RNR) du Grand Voyeux, 2020-2022

Un contrat pour l'entretien des haies et pares-vue de la RNR du Grand-Voyeux a été signé pour un montant total de 15 360 \in HT.

L'objectif est de préserver la quiétude aux abords des sites sensibles pour l'avifaune des roselières et des plans d'eau. Les espèces visées par ce contrat sont le Busard des roseaux, le Butor étoilé, le Blongios nain et la Pie-grièche écorcheur. De nombreuses autres espèces non visées par pourraient bénéficier de ce contrat : Fuligule milouin, Fuligule morillon, Grande Aigrette, Aigrette garzette, Râle d'eau...

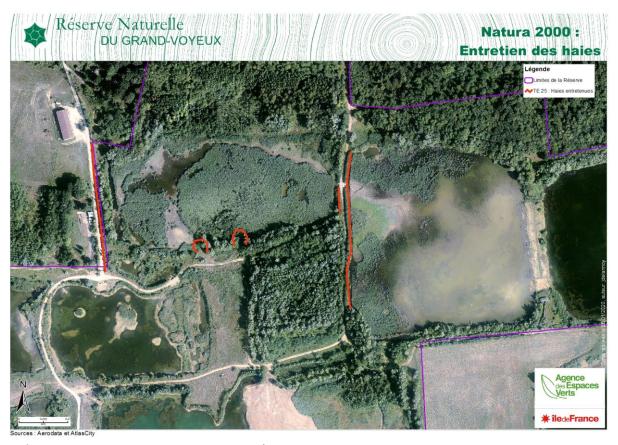


Figure 2 : Cartographie des haies concernées par le contrat ®AEV

Tableau 3: Synthèse des contrats Natura 2000 en cours ou terminés au sein de la ZPS des Boucles de la Marne

Contrat	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Espèces concernées	Surface ou nb	Mesures DocOb	Avancement
32311D07000002	AEV (RNR du Grand Voyeux)	11 219,57 €	20/12/2011	- Faucardage de roselières - Arrachage de recrus ligneux		ı ha	ZH-1 ZH-5	11 219,57 € attribués. AP 2015 : subvention caduque
32311D07000003	BPAL de Jablines-Annet	19 814,31 €	29/09/2011	- Débroussaillage d'îlots et de parcelles - Pose d'une clôture - Pose de panneaux d'information	Sterne pierregarin Mouette mélanocéphale	îlot Nord : 1433 m2 îlot Sud : 379 m2 parcelles : 4,5 ha clôture : 590 m 6 panneaux	ZH-3 Freq-2	Fin des travaux et solde en 2014
32312D07000002	Propriétaire privé à Mery- sur-Marne	5 803,11 €	09/10/2012	pelouses sèches	Oedicnème criard Bondrée apivore	fauche : 3,5 ha roselières : 0,2 ha		11 694,49 € attribués. Travaux effectués en 2012 et 2013, pas en 2014 vu l'évolution du milieu. AP 2015 : réduction de la subvention
22712D07000004	AEV (forêt régionale des Vallières)	31 240,00 €	20/12/2012	Mise en place d'îlots de sénescence	Pic noir Pic mar Bondrée apivore	8,96 ha	Forêt-1	Fin des travaux et solde en 2013
2016/0706/11	BPAL de Jablines-Annet	4 000,00 €	12/12/2016	Entretien de l'îlot Nord par débroussaillage avec export	Mouette mélanocéphale	1 400 m²	MO-1	
2016/0706/12	AEV (RNR du Grand Voyeux)	123 256,85 €	12/12/2016	Restauration de milieux ouverts	Blongios nain, Héron pourpré, Martin pêcheur	4,3 ha	MO-1	Montant total revu à la baisse car le faucardage prévu sur la roselière n'a pu être réalisé entre 2016 et 2018 (trop lente recolonisation)

					Travaux de mise en défens		2 480 m²	Freq-2	
2020/0	1706/04	AEV (RNR du Grand Voyeux)	18 432 €	02/11/2020	d'aménagements des	écorcheur, Busard des roseaux, Blongios nain, Butor étoilé			
		Propriétaire privé à Mery- sur-Marne	25 220		Restauration et entretien de la végétation des berges de la Marne ; Gestion par fauche des milieux ouverts	Œdicnème criard, Martin-pêcheur	20 ha	ZH-1 MO-1	

2.2 Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique

2021 a été une année de transition entre les 2 programmations, la prochaine programmation étant prévue pour l'année 2023. Cette année de transition voit une diminution du nombre de mesures contractualisables, des mesures majoritairement renouvelables 1 an au lieu d'un engagement sur 5 ans, et une difficulté à prévoir des engagements du fait d'une organisation de la campagne retardée.

En 2021, 5 mesures étaient ouvertes sur 1 an (HE01, HE 02, HE03, HE21 et ZH01), 1 mesure sur 5 ans (He16). Les mesures linéaires n'étaient pas ouvertes.

Le bilan montre toutefois 6 nouveaux engagements pour une surface de 39,75 ha.

Le total des engagements courants s'élève ainsi à 135,80 ha (HE01:26,84 ha, HE02:2,84 ha, HE03:25,88, HE16:59,06 ha et HE21: 21,18 ha) et 385 mètres de haies (HA01) ont été contractualisées. ZH01 n'a pas été contractualisée de toute la programmation.

2.3 Animation de la charte Natura 2000

La charte Natura 2000 du site des boucles de la Marne permet une prise en compte minimale des enjeux de conservation des espèces désignées à travers des actions de gestion courantes et non contraignantes. Le signataire s'engage à respecter les points prévus par grands types de milieux (forêts, milieux ouverts, milieux humides, agricoles, loisirs) sur les parcelles cadastrales concernées.

En 2020 elle avait été renouvelée par le département 77. Elle a également été signée par un propriétaire à Mérysur-Marne et l'AEV pour la RNR du Grand-Voyeux et le Bois de Vaires pour une période de 5 ans.

Il n'y a pas eu d'animation de la charte Natura 2000 en 2021.

3 Évaluation des incidences des projets

La chargée de mission Natura 2000 est sollicitée dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000 (EIN) soit par les pétitionnaires à la recherche d'un accompagnement, soit par les services instructeurs pour avis.

Peu de projets ont été traités en 2021 pour ce site :

- O Sollicitation de la DRIEAT pour le PLU Dampmart ;
- O Sollicitation de la DRIEAT pour le PLU de Condé sainte Libiaire ;
- O Projet de centrale photovoltaïque sur l'Île de loisir de Jablines-Annet.

.

4 Suivis scientifiques et techniques

Le suivi des populations des espèces de la Directive fréquentant la ZPS ne peut être réalisé par l'animatrice Natura 2000 seule, en raison de la charge de travail que représentent l'animation et la gestion technique, administrative et financière de trois sites Natura 2000. Nous remercions chaleureusement les ornithologues bénévoles œuvrant sur le territoire et nous faisant bénéficier de leur expertise : Alexandre Faucher ; Catherine Escudié ; Chloé Chabert ; Charlène Guillon ; Emmanuel Bouclet ; Eric Perret ; Dauren Omarov ; François Bouzendorf ; Guillaume Larrègle ; Guillaume Passavy ; Isabelle Bergia ; Jean Delannoy; Julien Bottinelli ; Julien Birard ; Jean-François Magne ; Lucie Landais ; Lucille Bourgeais ; Lydie Baranton ; Loriane Mameli ; Lydie Baranton ; Maxime Zucca ; Monique Laporte ; Nathalie Lautier ; Olivier Laporte ; Olivier Plisson ; Philippe Décourneau ; Pascal le Poulain ; Philippe Persuy ; Pierre Rivalin ; Romain Huchin ; Sarah Esnault ; Régis Legros ; Richard Muguet ; Robin Panvert ; Romain Provost ; Stéphane Mallard ; Sébastien Vanloo ; Sylvain Vincent ; Alexandre Lainé (CD77) ; Sylvestre Plancke (CD77) ; Manon Sireyzol (CD 77) ; Sylvie Vabre ; Théo Hervé ; Thomas Bitsch ; Vincent Le Calvez ; l'ensemble du groupe local LPO IDF Vallée de la Marne (VDM) ; Christofer Angé ; Luc Berger ; Amiirah Burahee ; Gauthier Defoy ; Capucine Franchitti ; Irène Garcia ; Antoine Kita ; Emir Kort ; Pascal Le Poulain ; Delphine Lemoine ; Jessica Lopez ; Stéphane Lucet ; Nicolas Marmet ; Pierre Miguet ; Nicolas Perrot-Ligodières ; Bruno Piketty ; Laura Potter ; Mathis Richard ; Nell Salot.

En outre une convention pour le suivi des espèces donnant droit à un défraiement est en cours avec la LPO et a été signée en 2021 avec l'AVEN.

De précieuses données ont été communiquées par l'ARB et la LPO à partir de la base de données Cettia-IDF et FauneIDF respectivement.

Le suivi ornithologique de la ZPS ont été assuré de la manière suivante :

- des échanges avec les ornithologues présents sur les Boucles,
- des comptages ponctuels par espèce,
- les comptages annuels Wetlands,
- la collecte de données des gestionnaires de différents sites (AEV, département de Seine-et-Marne...)
- Suivis réalisés par l'AVEN et la LPO.

Ci-dessous des tableaux récapitulatifs des suivis des espèces, alimentés par le travail d'Olivier Laporte, membre de la LPO, et de Nicolas Boudereaux, de l'AVEN.

Tableau 4 : Suivi des espèces

Espèce en 2009	Valeur patrimoniale et risque	Remarque	Situation	
Biongios nain	Valeur patrimoniale très forte ; nicheur très rare et en danger en IDF ; Vulnérable en France. Risque assez fort ; population faible et localisée mais stable, menacée par l'évolution naturelle des roselières, la pollution des eaux et les dérangements	Régression prévisible Sauf gestion favorable des roselières	5-6 couples, manque de données sur Olivettes (présence d'au moins 1 individu)	
Butor étoilé 5-10	Valeur patrimoniale très forte ; hivernant rare en IDF et localisé, rare en France. Nicheur disparu d'IDF. Risque assez fort ; population faible et localisée, menacée par	Régression prévisible Sauf gestion favorable des	4-7 hivernants	
Gorgebleue à	l'évolution naturelle des roselières. Valeur patrimoniale forte ; espèce très rare en IDF. Vulnérable en IDF, non menacée en France.	Espèce en expansion mais population isolée et	Augmentation légère mais dépendant de	
miroir 10-12	Risque assez fort ; population faible, dépendante de milieux de transition à entretenir ou à créer régulièrement.	risque de régression des habitats	l'ouverture des milieux	
Busard des	Valeur patrimoniale très forte ; espèce très rare et en danger critique d'extinction en IDF, localisée ; vulnérable en France.	Régression prévisible	1-3 Pas de preuve de reproduction	
roseaux 0	Risque assez fort ; population faible, menacée par l'évolution naturelle des roselières et par la fréquentation	Cause a a sei a m e'au a umbla da a l	un couple cependant : - en boucle de Trilbardou (2021) et - en boucle de Congis, quelques mentions à Jablines en 2021	

Espèce en 2009	Valeur patrimoniale et risque	Remarque	Situation
Mouette mélanocéphale 15-28	Valeur patrimoniale assez forte ; nicheur assez rare et quasi menacé en IDF, en augmentation et non menacée en France.	Disparition prévisible Sauf gestion des îlots dénudés et mise en	0-1 couple A disparu, sans explication, du site principal de Jablines
	Risque fort ; population faible menacée par le dérangement et l'évolution de la végétation des îlots (habitats faiblement représentés et dépendants de mesures de gestion)		
Sterne pierregarin 13-25	Valeur patrimoniale assez forte ; nicheur assez rare et vulnérable en IDF ; non menacé en France.	Dianaritian právisibla	2020 : 16 couples hors ENS Olivettes (> 6 couples?) En baisse, très sujette aux dérangements; manque d'ilôts peu végétalisés.
	Risque fort ; population faible menacée par le dérangement et l'évolution de la végétation des îlots (habitats faiblement représentés et dépendants de mesures de gestion)	Sauf gestion favorable des îlots dénudés	
Œdicnème criard 12	Valeur patrimoniale forte ; nicheur rare et quasi menacé en IDF et en France	Régression prévisible Sauf conservation et	< 10 dans la ZPS, +6 avec les alentours.
	Risque fort ; espèce bien représentée dans la ZPS mais menacée par la fermeture des milieux pionniers des carrières.		

Espèce en 2009	Valeur patrimoniale et risque	Remarque	Situation
écorcheur	Valeur patrimoniale assez forte; nicheur assez rare en IDF; quasi menacé en IDF et en France	Sauf gestion des friches piquetées et	1-2 couples, +3 proche ZPS
	Risque assez fort ; population faible et localisée, aux effectifs fluctuants. Menacée par l'urbanisation et la disparition des gros insectes.		
Milan noir 4	Valeur patrimoniale forte ; espèce rare en IDF, localisée ; non menacée en France.	En partie dependant du maintien des décharges. Habitats de reproduction non	>5 couples 24 ind. en dortoir le 20 mai 2017. 32 ind. en prédortoir en 2021 Le 2 juillet 2021 (dont juv. ?)
	Risque assez fort ; population faible mais en augmentation, dépendant en partie des activités humaines pour son alimentation, menacée par la fermeture des centres de stockage de déchets		

Espèce en 2009	Valeur patrimoniale et risque	Situation	
apivore	Valeur patrimoniale : Moyenne ; espèce rare et vulnérable en IDF ; non menacée en France.		
	Risque : Faible ; Risque moyen d'altération habitats de chasse ; risque faible d'altération habitats de reproduction	1-2	
Martin- pêcheur d'Europe	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez rare IDF, bien répartie ; Vulnérable en France.	≥5 Stable, encore beaucoup de berges favorables	
	Risque : Faible ; Les berges abruptes sont peu menacées	Stable, effecte beaucoup de berges favorables	
1_2	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez rare et non menacée en IDF et France.	4 – 5 couples	
	Risque : Faible ; Population faible mais en augmentation, habitats peu menacés		
Pic mar 0	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez rare et non menacée en IDF et France.	> 3	
	Risque : Faible ; Population faible mais en augmentation ; Habitats peu menacés		

Une difficulté à estimer les tendances des populations d'espèces avec le fonctionnement actuel des suivis a été constatée. En outre un projet a été lancé par le ministère de la transition écologique pour modifier la liste des espèces. Afin de répondre à ces différentes problématiques, un groupe de travail va être mis en place à partir de l'année 2022 afin de confronter les dires d'experts et évaluer ces tendances des espèces. Ce groupe de travail permettra également de discuter des suivis et de leur méthodologie.

5 Projet d'extension du site Natura 2000

Ce projet a été voté lors du COPIL 9 qui s'est tenu le 22 octobre 2019 à la maison du Grand-Voyeux.

Trois secteurs ont été initialement pressentis au point de départ du projet : les terrasses alluviales de Vignely, un secteur à Fresnes-sur-Marne, et les carrières exploitées par GSM situées à Changis-sur-Marne et Jaignes.

Amiirah Burahee avait travaillé sur ce projet en 2020 en tant que stagiaire de Master Espace et Milieux – Territoires Ecologiques. Elle a poursuivi ce travail sous contrat pendant quelques mois jusqu'à mars 2021. L'objet de son travail était de débuter le montage scientifique du projet. Elle devait ainsi reconsidérer la zone dans son ensemble, compiler et mettre en forme les données scientifiques disponibles, afin d'évaluer la pertinence d'intégrer ces secteurs à la ZPS.

Le travail le plus avancé porte sur les secteurs de Changis-sur-Marne & Jaignes, Vignely et Fresnes-sur-Marne. Différentes cartes ont été produites :

- Délimitation de zones intéressantes pour une extension du site Natura 2000 ;
- Points d'observation espèces ;
- Occupation du sol (ODS);
- Utilisation des secteurs.

La courte période de vacation a été prise en charge par la subvention de l'animation Natura 2000. Une présentation des résultats de l'étude a eu lieu le 11/01/2021 auprès de la DRIEAT et de la DDT 77.

6 Actualisation du DocOb

Le DOCOB date d'octobre 2010. Beaucoup d'informations y figurant nécessitent d'être actualisées. Un travail de recueil des données scientifiques en vue d'actualiser le DOCOB a été réalisé entre la fin d'année 2020 et le début d'année 2021 par Amiirah BURAHEE.

Voici les actions qu'elle a réalisées entre fin 2020 et début 2021 :

- Synthèse de données des espèces du DOCOB sur les 5 dernières années (2015 à 2020), recueil des données naturalistes CETTIA, Faune IDF, et des synthèses des groupes locaux de la Vallée de la Marne (LPO);
- Récupération des données shp par Écosphère (une grande partie des données de l'Atlas);
- Traitement SIG des données de nidification (Po, Pr, C) (PP);
- Échanges avec l'AVEN.

Ce travail nécessite d'être poursuivi.

7 Information, communication, sensibilisation

7.1 Création et mise à jour d'outils de communication

Sont concernés les média suivants :

- **Le site internet** dédié : http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne

Les informations figurant sur le site internet sont pour la plupart dépassées depuis un certain nombre d'années. Il conviendra de les actualiser au plus tôt.

En outre, la plaquette de communication nécessite également une mise à jour comme cela avait été mis en avant lors du dernier COPIL du 22 octobre 2019.

7.2 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

La chargée de mission Natura 2000 a participé à la réunion du comité de suivi de l'Espace naturel sensible départemental le marais du Refuge du 01/12/2021 dans le cadre de l'aménagement du site.

7.3 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Participation à la vie du réseau Natura 2000 en Île-de-France en 2021 :

- 21/09/2021- journée ZPS à destination des animateurs et gestionnaires de milieu naturel, sur la RNR du Grand Voyeux (matinée) et le Parc du Pâtis (après-midi);
- 02/11/2021 rencontre nationale des élus Natura 2000.

7.4 Propriétés régionales en périmètre Natura 2000

D'autre part, hors sites Natura 2000 animés par l'AEV, de nombreuses propriétés régionales se trouvent en périmètre Natura 2000 : environ 3 100 ha de parcelles gérées par l'AEV sont concernés. L'animatrice Natura 2000 joue occasionnellement le rôle d'intermédiaire entre la structure animatrice et le technicien responsable du site à l'AEV. Elle suit donc la vie de ces sites de manière variable en fonction de l'importance des enjeux Natura 2000 sur les propriétés régionales concernées et de l'avancement des différents DocOb. Pour rappel, les ZPS et ZSC concernées sont :

- O Sites de Seine Saint Denis,
- Massif de Rambouillet,
- O Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines,
- O Coteaux et boucles de la Seine,
- O Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents,
- O Bassée et plaines adjacentes,
- O La Bassée.

8 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

La chargée de mission Natura 2000 veille à ce que les décisions d'aménagement du territoire soient en accord avec les objectifs du DocOb. Elle est susceptible de se rendre aux différentes réunions et comités sur les sujets qui peuvent toucher aux enjeux Natura 2000 (urbanisme, aménagement, études...) et/ou de répondre aux sollicitations de la DRIEE.

Au cours de l'année 2021, la chargée de mission Natura 2000 a été sollicitée dans le cadre de la révision des PLU de Dampmart et Condé-Sainte-Libiaire par la DRIEAT.

9 Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

9.1 Organisation de la gouvernance du site

9.1.a Organisation des réunions du comité de pilotage

La réunion de comité de pilotage est prévue en février 2022.

9.1.b Réunions ou rencontres avec les services de l'État

La chargée de mission Natura 2000 a échangé tout au long de l'année avec les missions Natura 2000 de la DDT de Seine-et-Marne et de la DRIEAT, notamment pour le suivi régulier des évaluations d'incidences Natura 2000 et des contrats Natura 2000 en cours sur la ZPS.

Elle a aussi été en contact avec le service agriculture de la DDT de Seine-et-Marne pour le suivi des dossiers MAEC.

9.2 Gestion administrative et financière

Préparation des conseils d'administration et habilitations à signer de la Présidente de l'AEV

En tant que collectivité territoriale agissant pour le compte de la Région Ile de France, l'AEV est dotée d'un conseil d'administration qui habilite sa Présidente à signer les documents officiels. Ainsi, la chargée de mission Natura 2000 prépare pour les différents conseils les délibérations et rapports permettant la signature des conventions cadre, des conventions financières, demandes de paiement, de la charte et notamment des contrats Natura 2000.

Suivi administratif et financier

Chaque année, la chargée de mission Natura 2000 dépose une demande de subvention pour l'animation de la mise en œuvre du DocOb auprès de la DRIEAT. Elle dépose également la demande de paiement relative à l'animation de l'année précédente, et procède au suivi administratif et financier de l'animation.

En outre, la chargée de mission Natura 2000 s'occupe du suivi administratif et financier des contrats Natura 2000 dont l'Agence des espaces verts bénéficie en tant que gestionnaire de propriétés régionales. Elle appuie ses collègues gestionnaires pour le montage des dossiers de demandes de subvention et de paiement relatifs aux contrats Natura 2000.

10 Synthèse

- ✓ L'année 2021 a été marquée par l'absence pendant plusieurs mois de la chargée de mission Natura 2000 en congés maternité, réduisant en partie l'activité Natura 2000.
- ✓ Un contrat Natura 2000 a été signé par un propriétaire privé à Méry-sur-Marne.
- ✓ La situation sanitaire ne semble avoir permis de relancer de nombreux projets sur le territoire en 2021. Quelques évaluations des incidences Natura 2000 ont cependant fait l'objet d'une expertise par la chargée de mission Natura 2000.
- ✓ Comme les années précédentes, l'année 2021 a pu compter sur de nombreux contributeurs pour les données de suivi de l'avifaune.
- ✓ Aucun COPIL n'a eu lieu en 2021, la prochaine réunion été programmée pour février 2022.
- ✓ Le DocOb et le site internet nécessitent une mise à jour importante.